
Guide
d'information

GRANDS PRIX
DES JARDINS
de la culture
DE LANAUDIÈRE

par Culture
lanaudière

Édition 20
Édition 23

Guide d'information

L'heure est à l'inscription. L'appel de candidatures des Grands Prix Desjardins de la culture est lancé.

Artistes, artisans et artisanes, travailleurs et travailleuses culturels, créateurs et créatrices, bénévoles, ambassadeurs et ambassadrices, organismes culturels, gens du milieu entrepreneurial ainsi que commanditaires, nous attendons vos propositions.

Les disciplines sont toutes représentées et les intervenants et intervenantes qui supportent les arts et la culture se verront aussi récompensés.

— 15 catégories

La somme de **22 500 \$** en prix sera remise lors des Grands Prix Desjardins de la culture 2023.

— Pour déposer une candidature

Il vous suffit de remplir le formulaire à cette fin. Cette année, il y a deux étapes distinctes : l'appel de candidatures qui se déroule du 5 avril au 5 juin 2023, puis, en début septembre le jury final choisira les lauréats parmi les finalistes. Le dévoilement se fera lors du gala, à l'automne 2023.

Tous les candidats doivent être âgés de 18 ans et plus et être résidents de Lanaudière.

Liste des prix

1. Prix du CALQ – Artiste de l'année dans Lanaudière
2. Prix Ambassadeur Web Télé-Québec
3. Prix Robert-Lussier – Bénévolat
4. Prix Arts de la scène (toutes disciplines)
5. Prix Émergence – Arts de la scène (toutes disciplines)
6. Prix Arts visuels
7. Prix Littérature
8. Prix Éducation
9. Prix Patrimoine
10. Prix Métiers d'art
11. Prix Partenaire culturel
12. Prix Innovation
13. Prix Municipalité culturelle
14. Prix Artiste autochtone
15. Prix Coup de cœur Desjardins



Modalités de sélection

Le mode de sélection passe par deux étapes distinctes :

— Première étape

Les candidatures des personnes ou organismes proposés devront être déposées du 5 avril au 5 juin 2023 où des jurys multidisciplinaires retiendront trois candidatures par prix. Les dossiers doivent être dûment complétés. Ce seront les finalistes de l'année 2023.

Pour ces candidats, un rendez-vous sera fixé afin de procéder au tournage des capsules vidéo présentées le soir du gala.

— Deuxième étape

À l'exception du Prix du CALQ, qui a sa propre démarche de mise en candidature, le jury final, composé de pairs provenant de l'extérieur de la région, couronnera un lauréat pour chacun des prix. Aucun gagnant ne sera prévenu à l'avance.

Aussi, nous demandons aux finalistes d'être présents lors de la soirée du gala ou, dans l'impossibilité d'y être, mandater une personne qui vous représentera.

Les Grands Prix Desjardins de la culture de Lanaudière sont une initiative de Culture Lanaudière qui vise à souligner le travail des artistes, des artisans et artisanes, des bénévoles et des partenaires culturels. Ce gala, qui en est à sa 32^e édition cette année, participe à l'essor d'un secteur en pleine effervescence et contribue à renforcer l'identité et la fierté d'être Lanaudois et Lanaudoises.

Déroulement

Dévoilement des lauréats
Lors du gala à l'automne 2023



Sélection des lauréats
Jury final (hors région)
Août-Septembre



Enregistrement des capsules vidéo des finalistes
qui seront présentées lors du gala



Annonce des finalistes
Juin-Juillet



Appel de candidatures
5 avril au 5 juin 2023

1. Prix du CALQ – Artiste de l’année dans Lanaudière

Pour le Prix du CALQ – Artiste de l’année, les règles édictées dans le document intitulé « Lignes directrices » prévalent sur ce guide.

Le processus d’attribution du Prix du CALQ – Artiste de l’année dans Lanaudière s’inscrit dans un mode de cogestion partagé entre le CALQ et Culture Lanaudière, promoteur de l’appel à candidatures et de la reconnaissance du lauréat dévoilé dans le cadre d’un événement adapté à la dynamique du territoire.

Assorti d’un montant de **10 000 \$**, le Prix du CALQ – Artiste de l’année vise à reconnaître un ou une artiste ou un écrivain ou une écrivaine qui se démarque par le dynamisme de son parcours et l’excellence de ses réalisations récentes. Afin de promouvoir la création artistique de cette région et de favoriser le rayonnement des récipiendaires, **La Fabrique culturelle de Télé-Québec** en réalisera un portrait vidéo au cours de l’année de la remise du prix (sauf exception).

**Appel de candidatures se
termine le 12 mai 2023**

En partenariat avec



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec

2. Prix Ambassadeur Web Télé-Québec

La direction régionale de Télé-Québec Mauricie-Centre-du-Québec-Lanaudière veut souligner l'apport exceptionnel d'un ou une artiste, un artisan ou artisane ou un collectif d'artistes qui s'est démarqué dans l'univers du Web.

Il peut s'agir d'exposition, de performance, ou de présentation d'œuvre.

Seuls les individus résidant dans Lanaudière depuis au moins 12 mois sont admissibles.

Ils devront avoir à leur actif des réalisations marquantes sur le Web.

Toutes les disciplines sont admissibles.

Une bourse de 1 500\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat ou la candidate devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli incluant la description du projet;
- Son curriculum vitae à jour (max. 3 pages);
- Une démarche artistique (1 page);
- Un court texte faisant valoir ses réalisations à l'extérieur de Lanaudière;
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Tout autre matériel jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique ou vidéo);
- Sa photo haute résolution ou son logo en format JPEG.

En partenariat avec



3. Prix Robert-Lussier – Bénévolat

Ce prix s'adresse aux individus et aux groupes d'individus qui contribuent bénévolement au maintien et au développement des arts et de la culture dans la région de Lanaudière.

On sait que le milieu culturel est soutenu par une multitude de bénévoles, alors, quelle que soit la discipline, les candidatures sont bienvenues

Un certificat cadeau de la Boutique Le4673.ca d'une valeur de 500\$ sera remis au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat ou la candidate devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un court texte résumant son action bénévole dans la région de Lanaudière, notamment dans l'année écoulée et l'importance de son implication pour le développement et le maintien des organismes (1 page);
- Sa photo haute résolution en format JPEG.

En partenariat avec



4. Prix Arts de la scène (toutes disciplines)

Ce prix est remis à un ou une artiste ou un collectif d'artistes qui s'est démarqué par l'excellence et la créativité de son talent.

Ce prix est ouvert à toutes les disciplines des arts de la scène.

Une bourse de 1 500\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat ou la candidate devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un texte décrivant les activités et ses réalisations des deux dernières années (1 page);
- Son curriculum vitae (max. 3 pages);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Tout document visuel ou sonore jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique ou vidéo);
- Sa photo haute résolution ou son logo en format JPEG.

En partenariat avec



5. Prix Émergence – Arts de la scène (toutes disciplines)

Ce prix vise à promouvoir la carrière artistique des créateurs émergents et des créatrices émergentes en soulignant leur effort à développer une démarche personnalisée et originale.

Ce prix s'adresse uniquement aux artistes, groupes ou collectifs des disciplines des arts de la scène.

Seuls les candidats et les candidates ayant 6 ans ou moins de pratique artistique depuis leur première réalisation professionnelle peuvent être considérés comme faisant partie des artistes en émergence lanauchoise.

Une bourse de 1 500\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat ou la candidates devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un texte décrivant ses activités et ses réalisations des trois dernières années (1 page);
- Son curriculum vitae (max. 3 pages);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Un livre ou manuscrit (max. 3 (bien indiquer les extraits favoris));
- Sa photo haute résolution ou son logo en format JPEG.

En partenariat avec



6. Prix Arts visuels

Ce prix est remis à un ou une artiste qui s'est démarqué de la communauté artistique par l'excellence et la créativité de son talent. Il s'adresse uniquement aux artistes reconnus professionnellement en arts visuels, selon la définition de la Loi sur le Statut de l'artiste.

Une bourse de 1 000\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, l'artiste devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un texte décrivant ses activités ou ses réalisations des trois dernières années (1 page);
- Son curriculum vitae (max. 3 pages);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Tout document visuel ou sonore jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique ou vidéo);
- Sa photo haute résolution ou son logo en format JPEG.

En partenariat avec



7. Prix Littérature

Ce prix est remis à un écrivain ou une écrivaine qui s'est démarqué de la communauté artistique par l'excellence et la créativité de son talent. Toutes les formes littéraires sont admissibles, de catégorie jeunesse ou adulte, comme par exemple la poésie, le roman, la fiction, etc.

Une bourse de 1 000\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat ou la candidate devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un texte décrivant ses activités et ses réalisations des trois dernières années (1 page);
- Son curriculum vitae (max. 3 pages);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Un livre ou manuscrit (max. 3 (bien indiquer les extraits favoris));
- Sa photo haute résolution ou son logo en format JPEG.

En partenariat avec



8. Prix Éducation

Ce prix est remis à un ou une artiste, un collectif d'artistes ou un organisme, de toutes disciplines, qui a réalisé un effort majeur auprès de la clientèle scolaire, de niveau primaire ou secondaire.

Le prix s'adresse aussi aux professeurs d'arts en institution publique ou privée.

Une bourse de 1 000\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat ou la candidate devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un texte décrivant ses activités et ses réalisations (1 page);
- Son curriculum vitae (max. 3 pages);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Tout document visuel ou sonore jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique ou vidéo);
- Sa photo haute résolution ou son logo en format JPEG.

9. Prix Patrimoine

Ce prix récompense un ou une artiste, un organisme, une municipalité ou une MRC qui a mis sur pied un projet mettant en valeur le patrimoine lanauois.

Pour parvenir à une bonne mise en valeur, certains moyens peuvent être utilisés comme la médiation, la protection, la restauration et la conservation.

Cette catégorie est ouverte à une série d'activités en patrimoine : historique, bâti, vivant, archéologique, ethnologique, religieux ou archiviste.

Un certificat cadeau de la Boutique Le4673.ca d'une valeur de 500\$ sera remis au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat ou la candidate devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un texte décrivant le projet en mettant l'accent sur les aspects innovateurs et son apport à la collectivité (1 page);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Une liste des gens ayant contribué à la mise en place du projet;
- Tout document visuel ou sonore jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique et vidéo);
- Sa photo haute résolution ou son logo en format JPEG.

En partenariat avec



10. Prix Métiers d'art

Ce prix est remis à un artisan ou une artisane qui s'est démarqué de la communauté artistique par l'excellence et la créativité de son talent.

Tous les médiums sont acceptés.

Une bourse de 1 000\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat ou la candidate devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un texte décrivant ses activités et ses réalisations des trois dernières années (1 page);
- Son curriculum vitae (max. 3 pages), le cas échéant;
- Un dossier de presse (max. 5 pages);
- Un livre ou manuscrit (max. 3 (bien indiquer les extraits favoris);
- Sa photo haute résolution ou son logo en format JPEG.

En partenariat avec



11. Prix Partenaire culturel

Ce prix est remis à un organisme ou une entreprise qui a su se démarquer par ses projets, par son implication, son innovation ou son soutien dans le domaine culturel et artistique lanadois.

Ainsi, l'organisme ou l'entreprise prouve qu'il a activement contribué au développement culturel de la région.

Un certificat cadeau de la Boutique Le4673.ca d'une valeur de 500\$ sera remis au lauréat.

Pour accéder au jury, l'organisme ou l'entreprise devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Une description du projet (1 page);
- Une brève description de l'organisme ou de l'entreprise (1 page);
- Son logo haute résolution en format JPEG.

En partenariat avec



12. Prix Innovation

Ce prix récompense un ou une artiste, un collectif d'artistes ou un organisme culturel qui a réalisé un projet faisant preuve d'une vision artistique originale en regard de sa discipline. Ce projet, vu comme un agent de changement, aura contribué à l'enrichissement de la vie culturelle Lanaudoise, notamment en temps de pandémie. L'idée est d'inscrire le ou les innovations que la pandémie a provoquées et que vous maintenez car elles s'avèrent percutantes pour votre organisation.

Un certificat cadeau de la Boutique Le4673.ca d'une valeur de 500\$ sera remis au lauréat.

Pour accéder au jury, le candidat ou la candidate devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un texte décrivant le projet et mettant l'accent sur ses aspects innovateurs et son apport à la collectivité (1 page);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Tout document visuel ou sonore jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique ou vidéo);
- Sa photo haute résolution ou son logo en format JPEG.

13. Prix Municipalité culturelle

Ce prix est remis à une municipalité qui a su démontrer, par des efforts tangibles, qu'elle accorde une place de choix au fait culturel.

Un certificat cadeau de la Boutique Le4673.ca d'une valeur de 500\$ sera remis au lauréat.

Pour accéder au jury, la municipalité devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Une description de ses actions posées dans les deux dernières années afin de soutenir, promouvoir et/ou diffuser le fait culturel et artistique (1 page);
- Tout document visuel ou sonore jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique ou vidéo);
- Son logo haute résolution en format JPEG.

En partenariat avec



14. Prix Artiste autochtone

Ce prix est remis à un ou une artiste autochtone, un collectif d'artistes ou un organisme, de toutes disciplines, qui s'est démarqué par la réalisation d'une œuvre mettant en valeur la culture autochtone, quel que soit la discipline.

Le candidat ou la candidate doit être Atikamekw et habiter à Manawan ou dans la communauté lanauoise.

Une bourse de 1 000\$ sera remise au lauréat.

Pour accéder au jury, l'artiste devra fournir les documents suivants :

- Le formulaire dûment rempli;
- Un texte décrivant ses activités et ses réalisations (1 page);
- Son curriculum vitae (max. 3 pages);
- Un dossier de presse (max. 5 pages), le cas échéant;
- Tout document visuel ou sonore jugé pertinent (max. 10 images ou 5 minutes de musique ou vidéo);
- Sa photo haute résolution ou son logo en format JPEG.

En partenariat avec

Culture
lanaudière



15. Prix Coup de cœur Desjardins

Ce prix est remis à un candidat ou une candidate parmi les finalistes qui seront choisis par le jury hors région.

Un certificat cadeau de la Boutique Le4673.ca d'une valeur de 500\$ sera remis au lauréat.

En partenariat avec

Gouvernance
SOCIÉTÉ DE CONSEIL **plus**

— **Informations générales**

Formulaires disponibles au <https://www.culturelanaudiere.qc.ca/grands-prix-desjardins>

— **Renseignements | Culture Lanaudière**

Téléphone : 450-753-7444, poste 21

Sans frais : 1-866-334-7444

Courriel : info@culturelanaudiere.qc.ca